

ROANNAIS AGGLOMERATION

Contrat de concession de service pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation



Rapport annuel du délégataire 2022

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

ICI, NOUS CONSTRUISONS UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION

Pour produire une énergie verte locale équivalente aux besoins de 2 100 foyers !



Financé par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Origine du contrat

La concession a été attribuée à ROANNE BIO ENERGIE (RBE). RBE est un partenaire local dédié au méthaniseur de l'agglomération Roannaise.

Le Concessionnaire et maître d'ouvrage du méthaniseur est ROANNE BIOENERGIE. Cette société est constituée de Suez Eau France à 50%, ENGIE BIOZ à 35%, et BM Environnement à 15%.

Le contrat prévoit plusieurs phases :

La phase Etudes de Juillet 2019 à Octobre 2021.

La phase Construction d'Octobre 2021 à fin 2023

La phase Exploitation du service sur une durée de 15 ans, à partir de fin 2023.

Signature de l'avenant n°3 intégrant le nouveau planning d'exécution des travaux

Signature de l'avenant n°3 le 10/02/2022:

Intégration du nouveau planning d'exécution

Les dates clés sont les suivantes:

ROANNAIS AGGLOMERATION a signé le contrat de concession, le 23/07/2019

L'installation ICPE (Installation Classée pour la Protection Environnement) est soumise à autorisation, l'arrêté d'exploitation a été délivré le 16/12/2020.

Le permis de construire a été délivré le 29/10/2020.

Les travaux ont débuté le 04/10/2021

L'injection du biométhane au réseau GRDF doit débuter fin 2023

Réalisation des travaux

Le groupement de Conception Construction est constitué de Degrémont (mandataire) MAIA SONNIER (Génie Civil), PRODEVAL (Epurateur biométhane) d'un architecte Keops Architectures.

SAFEGE assure une mission d'AMO, Bureau Véritas assure la mission de contrôle technique et SP2SE celle de coordonnateur de sécurité.

Le périmètre des travaux avant chantier



Vue d'ensemble (Janvier 2022)



Vue d'ensemble (Juin 2022)



Vue d'ensemble (Novembre 2022)



Vue d'équipements (Décembre 2022)



Revue de presse

Article du 28/01/2022 Le Progrès

Jeudi 5 mai 2022 première cuve inaugurée par M.Nicolin avec un fort relais presse (Le Progrès, Le Pays Roannais, l'Eveil, L'Essor, radio)

Les chiffres clés

Le budget de la construction s'élevait à 19 156 k€.

Les subventions obtenues sont les suivantes :

- **Roannais Agglomération 1 190 k€,**
- **ADEME 1 900 k€, moins 800 k€ reversé à Roannais Agglomération**
- **La région Auvergne Rhône Alpes 700 k€,**

ROANNE BIOENERGIE a un financement par emprunt bancaire.

Les chiffres clés

A fin décembre 2022, ROANNE BIOENERGIE a déboursé près de 74 % de l'investissement soit 14,158 k€.

Il est à noter que la facture des travaux s'est alourdie des montants suivants:

- Arrêté d'autorisation: + 506 k€
- Nouvelle réglementation: + 201 k€
- Surcoût matériaux: + 1123 k€ (non réglé à ce jour)
- Surcoûts chantier: + 334 k€
- Surcoûts gestion / financement: + 270 k€

Les arrêtés des 14 & 17 Juin 2021

Ces arrêtés impactent l'investissement à réaliser dans le cadre de la construction, mais également le compte d'exploitation car la consommation d'énergie électrique sera accrue par cet arrêté.

Les échéances à venir:

Fin des travaux de montage électromécanique et électrique.

Tests électromécaniques et hydrauliques

Mise en boue du digesteur Juillet 2023

Mise en biodéchets du méthaniseur Août 2023

**Début d'injection du biométhane au réseau GRDF
Octobre 2023**

Les échéances à venir

Finalisation d'un avenant n°4 actant les décisions de prise en charge des surcoûts

Inauguration du méthaniseur à prévoir